

Sondage 2018 des députés fédéraux

**Évaluation de la
Chambre des
communes et des
choix de réforme**

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	3
INTRODUCTION	4
ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE	6
CAUCUS ET COMITÉS	7
TRANSPARENCE ET SURVEILLANCE	9
DÉBAT AND COLLABORATION	10
DIFFÉRENCES ENTRE LES PARTIS	10
POSITION DES DÉPUTÉS À L'ÉGARD (DE CERTAINES) DES RÉFORMES PARLEMENTAIRES	13
DÉBATS	14
AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS	15
COMITÉS PERMANENTS	16
CALENDRIER DE LA CHAMBRE DES COMMUNES	18
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	20
MÉTHODOLOGIE	21
REMERCIEMENTS	22
NOTES	23

RÉSUMÉ

Trois ans après le début de la 42^e législature, que pensent les députés du fonctionnement de la Chambre des communes? Ce bref rapport présente les résultats d'un sondage mené récemment auprès des députés qui siègent. Les députés élus pour la première fois en 2015 ont eu le temps d'apprendre les ficelles du métier et les nouveaux chefs de parti se sont habitués à leur rôle. Ce sondage représente la seule tentative publique pour connaître l'opinion personnelle qu'ont les députés de la Chambre des communes et évaluer le soutien multipartisan des différentes réformes qui pourraient changer l'influence et l'efficacité des députés pendant la 42^e législature et celles qui suivront.

Voici ce que le Centre Samara pour la démocratie a appris des 100 députés interrogés :

- 1. Débâcle des débats** : les députés, tous partis confondus, sont mécontents de l'état des débats à la Chambre. Cela affecte sans doute leur façon d'aborder d'autres aspects de leur travail— notamment la collaboration entre les partis—et l'opinion qu'ils ont de certaines réformes.
- 2. Recette secrète** : selon les députés, leur travail le plus utile se fait derrière des portes fermées (pendant les réunions du caucus, en parlant avec des ministres et lors des interactions informelles avec des collègues) ou dans des contextes qui n'attirent généralement pas un grand public (comme des comités).
- 3. Messages mitigés** : les députés sont tous particulièrement mécontents de certains aspects du Parlement, mais cela n'aboutit pas à un net consensus à propos des réformes parlementaires à envisager. Aucune des réformes abordées dans ce sondage n'a obtenu le soutien d'une majorité de députés de chaque grand parti.
- 4. Réformes (re)visitées** : parmi les réformes proposées, celle consistant à modifier la façon dont les présidents des comités sont élus a obtenu le plus de soutien multipartisan. Un nombre encourageant de députés tous partis confondus y étaient favorables, ce qui montre que les réformes visant à accroître l'importance et l'influence des comités pourraient gagner en popularité.

INTRODUCTION

Au printemps de 2018, le Centre Samara pour la démocratie a tenu, comme chaque année, un sondage auprès des députés en poste.¹ Les sondages précédents avaient consisté à examiner des aspects spécifiques de la vie parlementaire—comme le décorum pendant les débats à la Chambre des communes²—mais cette fois-ci, nous avons collaboré avec des membres du caucus multipartite pour la démocratie afin de demander aux députés ce qui peut être fait pour renforcer la démocratie parlementaire du Canada.³ Cette démarche profite de l'impulsion donnée par *Turning Parliament Inside Out: Practical Ideas for Reforming Canada's Democracy*, un ouvrage récent auquel ont contribué des députés de tout le spectre politique.⁴

Dans la première partie du sondage, les députés ont été invités à évaluer la performance de la Chambre des communes et de ses membres sur plusieurs aspects, notamment la transparence du Parlement envers le public, la productivité et l'indépendance des comités, et l'état des débats (le sujet revient encore!). Ils ont aussi pu indiquer où ils estimaient influencer le plus les politiques et la législation, et où ils rencontraient le plus d'obstacles pour accomplir leur travail. La deuxième partie a mesuré le soutien apporté par les députés à une douzaine de propositions de réforme parlementaire avancées par les membres du caucus multipartite pour la démocratie afin d'améliorer le fonctionnement du Parlement.⁵

Cent députés ont participé au sondage, soit près du tiers (30 pour cent) de tous ceux qui siègent. Il s'agit d'un taux de réponse élevé pour une étude de sciences sociales et de la plus forte participation obtenue par le Centre Samara à un sondage auprès des députés qui siègent. Les résultats donnent un aperçu unique de l'opinion qu'ont les députés de la façon dont la 42^e législature fonctionne ou pas.

Qui a participé au sondage?

PARTI

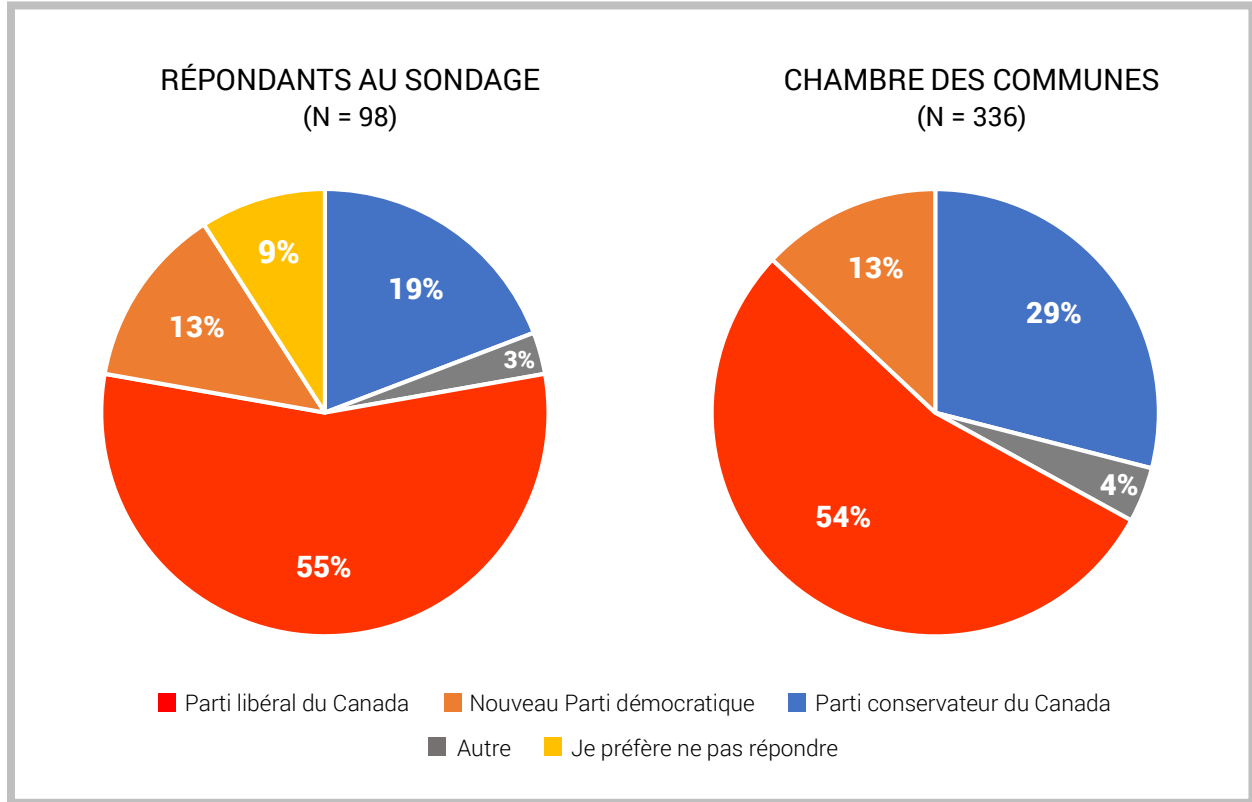


Figure 1. Remarque : au moment du sondage, il y avait deux sièges vacants à la Chambre des communes.

SEXE

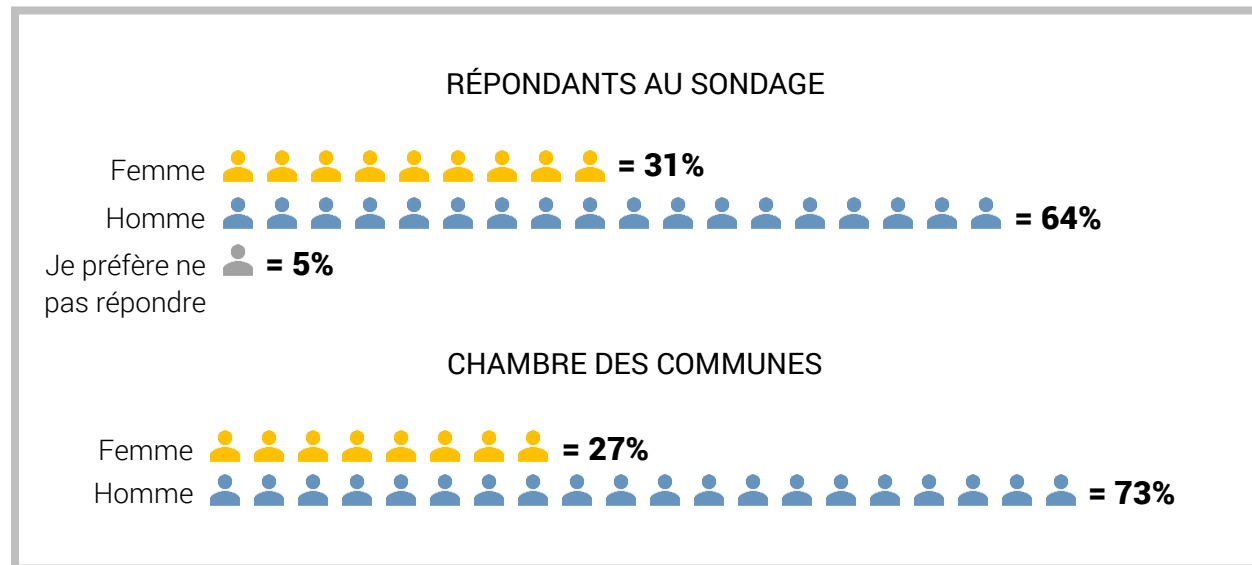


Figure 2

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE

Pour mieux prescrire des changements, il faut faire un diagnostic du principal problème. C'est pourquoi le Centre Samara a demandé aux députés d'évaluer la façon dont le Parlement performe sur plusieurs plans. Les problèmes signalés par tous les partis montrent qu'il pourrait y avoir des terrains d'entente pour commencer à discuter de la façon d'améliorer la démocratie parlementaire du Canada.

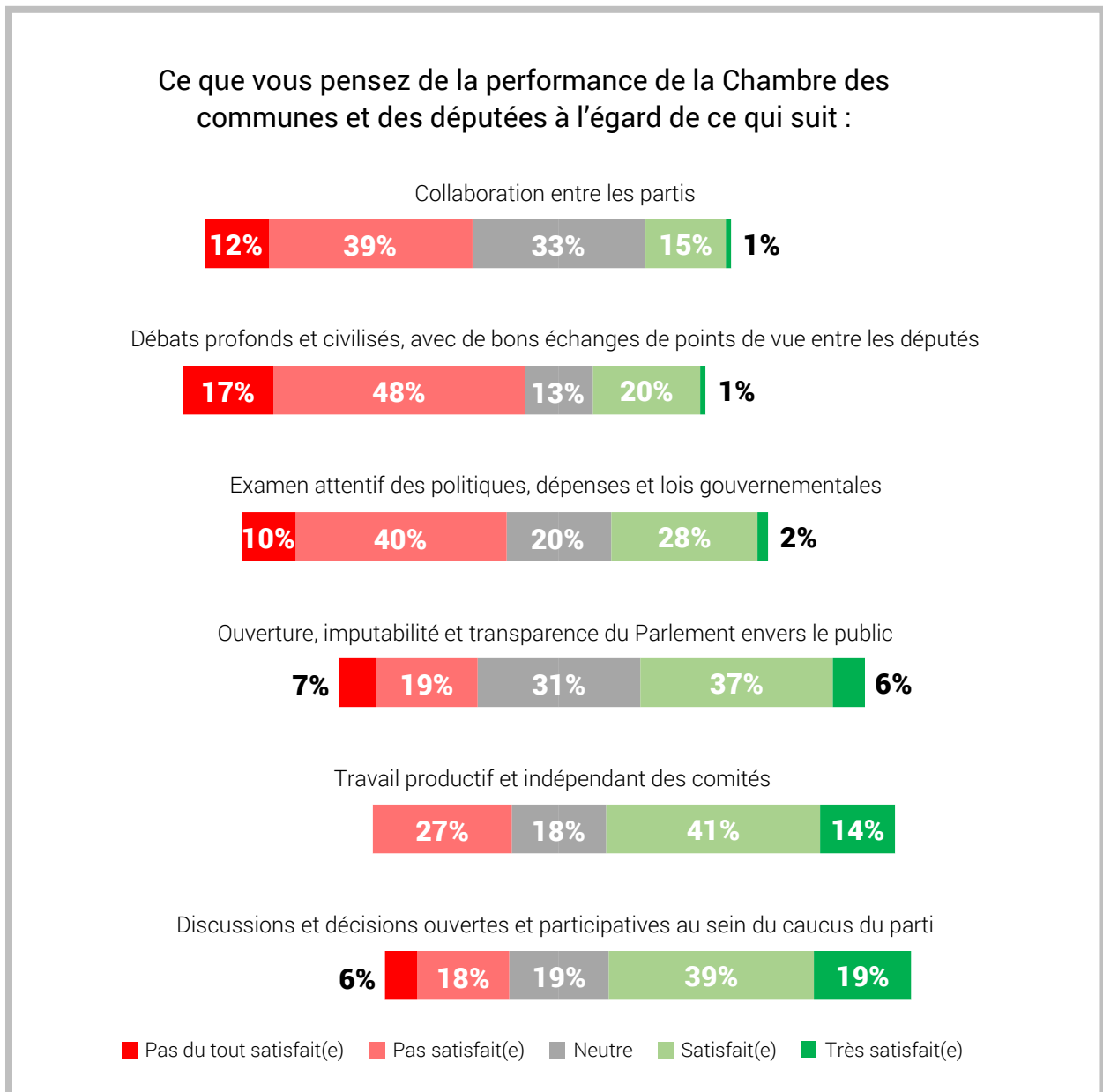


Figure 3

CAUCUS ET COMITÉS : CE DONT LES DÉPUTÉS SONT LE PLUS SATISFAITS

Commençons par la bonne nouvelle. La plupart des députés (55 pour cent) ont dit qu'ils étaient satisfaits ou très satisfaits avec le travail productif et indépendant des comités (**figure 3**). Une majorité encore plus forte (58 pour cent) a répondu la même chose en ce qui concerne les discussions et la prise de décisions ouvertes et participatives au sein du caucus de leur parti. Presque tous ont aussi indiqué que les comités et les discussions des caucuses

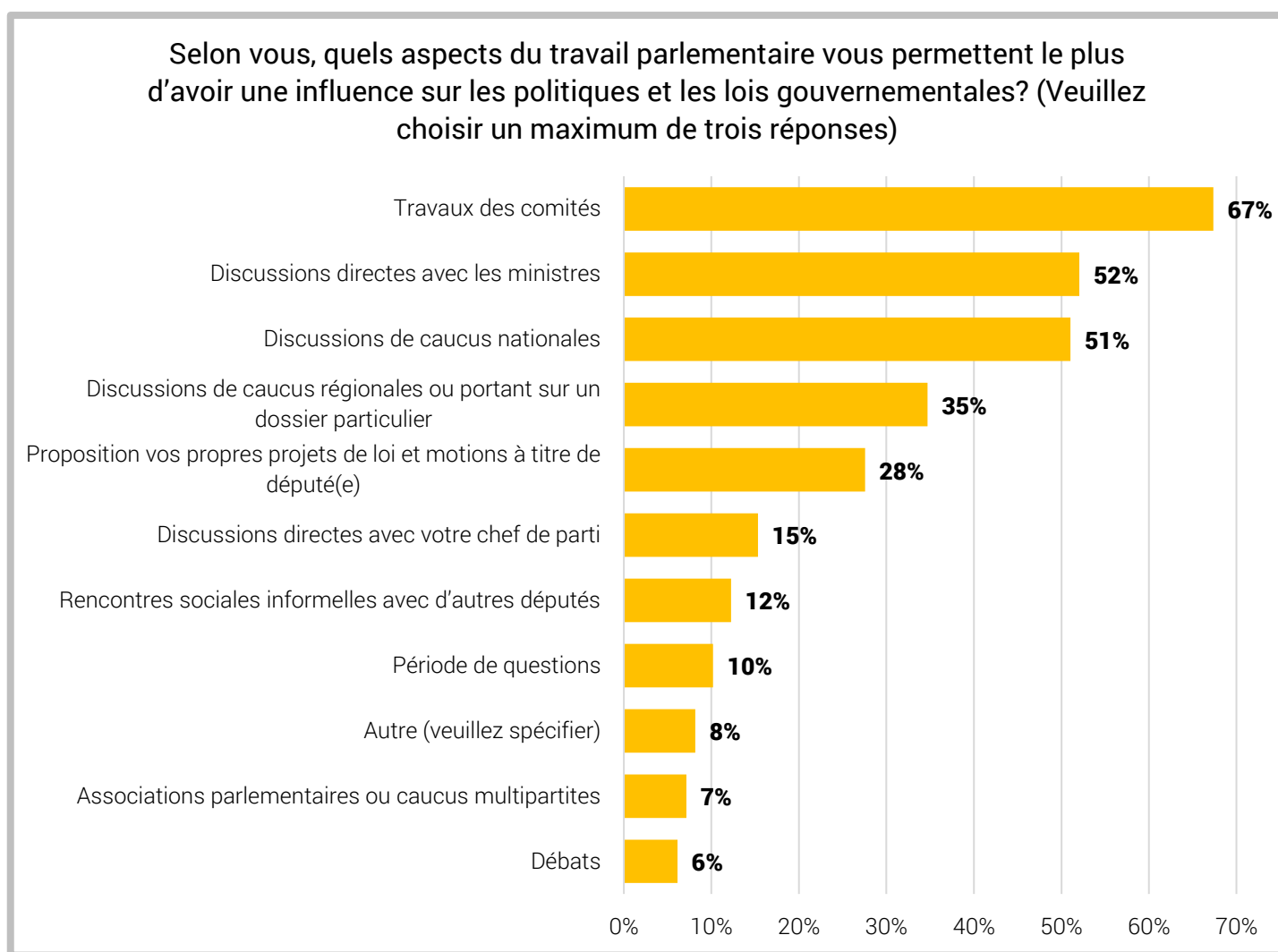


Figure 4

nationaux sont, selon eux, les mieux à même d'influencer les politiques et lois gouvernementales (**figure 4**). Ces résultats sont encourageants, car dans les partis qui fonctionnent bien, l'orientation et la position à propos des politiques et des lois sont généralement discutées et débattues lors des réunions du

caucus. Les lois et les politiques gouvernementales sont ensuite mises au point au sein des comités.

En revanche, le travail parlementaire que les députés apprécient le plus et pour lequel ils se sentent le plus habilités, et pourraient avoir l'occasion de parler franchement et davantage en connaissance de cause, se passe derrière des portes fermées (comme pendant les délibérations du caucus) ou à l'abri des regards publics, car les travaux des comités sont moins médiatisés que la période de questions. Les membres du parti au pouvoir privilégient fortement aussi les discussions directes avec les ministres pour influencer les politiques et la législation gouvernementale—une autre façon d'éviter l'attention du public. Reste à savoir s'il y a moyen d'avoir en public des délibérations profondes et efficaces ou s'il faut que les interactions soient reléguées à la sphère privée pour être authentiques.

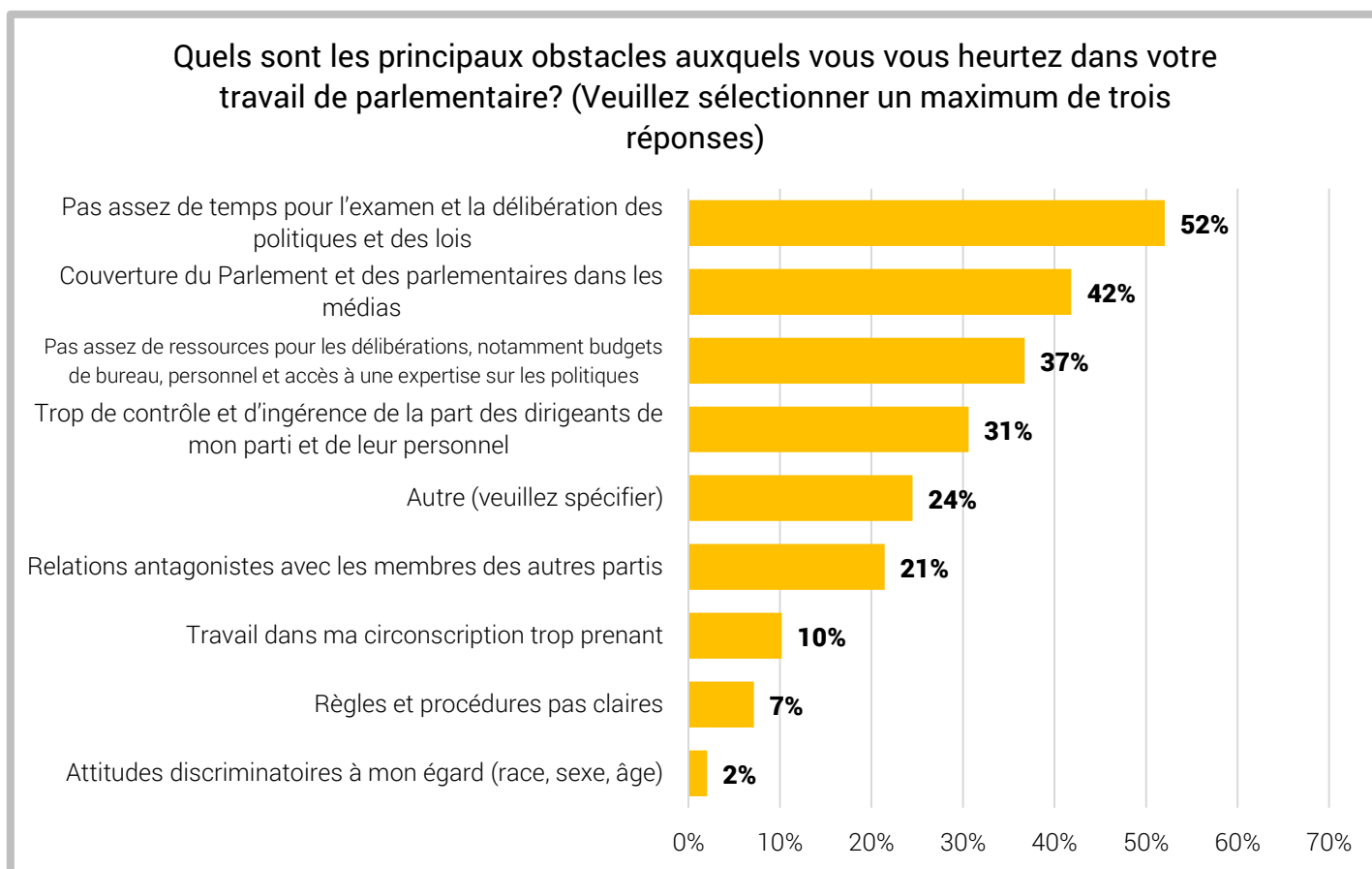


Figure 5

La popularité des comités pourrait aussi cacher un problème plus profond, qui a été abordé en détail dans notre rapport sur les entrevues avec les députés sortants « [Laisser tomber le scénario : la législature doit redynamiser la démocratie représentative](#) ». ⁶ Les comités pourraient fort bien fournir des

rapports fouillés pour guider l'orientation politique et donner aux députés le sentiment de s'appropriier leur travail, mais rien ne dit que le gouvernement adoptera ensuite ces recommandations.

TRANSPARENCE ET SURVEILLANCE : UNE PERSPECTIVE INQUIÉTANTE

La moitié des députés étaient mécontents de la façon dont le Parlement scrute les politiques, dépenses et lois gouvernementales (**figure 3**). En ajoutant à cela les principaux obstacles que les députés ont identifiés dans leur travail (**figure 5**), il y a lieu de s'inquiéter. Plus de la moitié des députés de chaque grand parti ont reconnu que leur travail pâtit du manque de temps pour examiner les politiques, les dépenses et les lois. Le manque de ressources pour délibérer, notamment les budgets des bureaux, le personnel et l'accès à des experts en politiques, figuraient aussi parmi les principales difficultés évoquées par les députés.

Quand le manque de temps et de ressources pour bien réfléchir aux décisions sur les politiques et superviser les dépenses représente deux des trois principaux obstacles auxquels se heurtent les députés, on en vient à se demander si les élus de la Chambre des communes peuvent remplir une de leurs fonctions les plus essentielles.

Mais les députés étaient, en moyenne, contents de la transparence du Parlement envers le public, 43 pour cent se disant satisfaits ou très satisfaits avec l'ouverture, l'imputabilité et la transparence du Parlement, contre 26 pour cent qui étaient mécontents ou très mécontents. Les députés jugent que les décisions parlementaires, même si elles ne sont pas évidentes pour les législateurs qui manquent de temps et de ressources, sont assez transparentes pour le public.

Les membres de tous les grands partis étaient d'accord sur les principaux obstacles auxquels ils se heurtent dans leur travail (**figure 5**), sauf pour ce qui est de la représentation médiatique du Parlement et des parlementaires : les députés des petits partis formant l'opposition étaient bien plus enclins à critiquer le rôle des médias. Cela peut signifier que les petits partis de l'opposition n'ont plus accès aux médias—un puissant outil traditionnellement disponible pour surveiller le gouvernement et le rendre imputable.

DÉBAT AND COLLABORATION: MÉCONTENTEMENT GÉNÉRALISÉ

Passons aux mauvaises nouvelles. Parmi tout ce que les députés ont été invités à évaluer (**figure 3**), l'état de la collaboration entre les partis et la qualité du débat sont les aspects dont ils sont le plus mécontents. Seul un pour cent des députés s'est dit « très satisfait » de ces deux aspects du travail parlementaire.

Le plus frappant c'est qu'une nette majorité—62 pour cent—était mécontente ou très mécontente du débat approfondi et civil comportant de sérieux échanges de points de vue entre députés. Curieusement, l'état de la civilité dans les débats et pendant la période de questions à la Chambre des communes continue de décevoir la plupart des députés (nous ne leur avons même pas demandé ce qu'ils pensent de Twitter!). Il se peut que ce problème soit tellement enraciné dans la culture du Parlement que les députés hésitent à même envisager une réforme dans ce domaine ou ne savent pas par où commencer.

Les députées se sont montrées particulièrement critiques à l'égard de l'état de la collaboration, 66 pour cent ayant indiqué qu'elles étaient mécontentes ou très mécontentes de la collaboration entre les partis, contre seulement 40 pour cent de leurs collègues masculins. Il s'agit de la différence la plus frappante entre les sexes observée dans les réponses du sondage.

On peut difficilement faire abstraction du lien possible entre la piètre qualité des débats et le manque de collaboration entre les partis. S'il y avait des échanges plus profonds entre les députés, y aurait-il davantage d'occasions de collaboration entre les partis? Si la collaboration multipartite s'améliorait, y aurait-il moins d'invectives partisans pendant les débats? Force est d'admettre, à tout le moins, que de nombreux problèmes au Parlement sont très certainement liés.

DIFFÉRENCES ENTRE LES PARTIS

Les députés des différents partis se sont surtout largement entendus sur ce dont souffre le Parlement, mais il y a quelques tendances mineures qui sont ressorties des lignes des partis. Le tableau ci-dessous montre les aspects du travail parlementaire (indiqués au **figure 3**) pour lesquels plus de 50 pour cent des députés de chaque grand parti se sont dits mécontents ou satisfaits.

TRÈS MÉCONTENTES**TRÈS SATISFAITS****Députés du
PARTI
CONSERVATEUR**

1. Débat profond et civil, bons échanges de points de vue entre les députés (53 % mécontents ou très mécontents)
2. Examen attentif des politiques, dépenses et lois gouvernementales (53 % mécontents ou très mécontents)

1. Discussions et prise de décisions ouvertes et participatives au sein du caucus du parti (84 % satisfaits ou très satisfaits)

Remarque : aucun autre aspect n'a obtenu plus de 50 % de satisfaction

**Députés du
PARTI LIBÉRAL**

1. Débat profond et civil, bons échanges de points de vue entre les députés (74 % mécontents)
2. Collaboration entre les partis (57 % mécontents ou très mécontents)

1. Travaux productifs et indépendants des comités (70 % satisfaits ou très satisfaits)

2. Ouverture, imputabilité et transparence du Parlement envers le public (57 % satisfaits ou très satisfaits)

3. Discussions et prise de décisions ouvertes et participatives au sein du caucus du parti (51 % satisfaits ou très satisfaits)

**Députés du
NOUVEAU PARTI
DÉMOCRATIQUE**

1. Examen attentif des politiques, dépenses et lois gouvernementales (73 % mécontents ou très mécontents)

Remarque : aucun autre aspect n'a obtenu plus de 50 % d'insatisfaction

1. Discussions et prise de décisions ouvertes et participatives au sein du caucus du parti (73 % satisfaits ou très satisfaits)

2. Travaux productifs et indépendants des comités (55 % satisfaits ou très satisfaits)

Tableau 1

Dans tous les grands partis, les députés ont trouvé d'une façon générale que les discussions et la prise de décisions au sein du caucus étaient ouvertes et participatives. Les libéraux partagent un peu moins ce sentiment que les partis de l'opposition, mais il faut dire que le caucus libéral est le plus important puisqu'il compte plus de 180 membres. Soulignons que les députés du parti au pouvoir et de l'opposition officielle ont tous trouvé que l'absence de « débat profond et civil » était leur principale source de mécontentement.

POSITION DES DÉPUTÉS À L'ÉGARD (DE CERTAINES) DES RÉFORMES PARLEMENTAIRES

La deuxième partie du sondage demandait aux députés d'évaluer une douzaine de projets de réforme parlementaire émanant des membres du caucus multipartite pour la démocratie. Ce n'est pas la première fois qu'ils sont discutés,⁷ ni les seuls qui méritent de l'être; la place disponible dans ce sondage était la contrainte pratique. Néanmoins, les résultats du sondage demeurent un des rares efforts publics pour mesurer le niveau de soutien dont jouissent des réformes spécifiques parmi tous les députés qui siègent.

Le sondage montre que, malgré une entente généralisée en ce qui concerne les problèmes vécus au Parlement, il n'y a guère de consensus parmi les députés quant à la façon de les régler. Certaines réformes avaient le soutien de plus de la moitié de l'ensemble des députés, mais aucune réforme spécifique n'a été appuyée par une majorité de députés de chaque grand parti.

Les réformes qui ont obtenu globalement le plus de soutien sont celles consistant à :

- changer le système de tirage au sort pour les affaires émanant des députés (56 pour cent favorables ou très favorables),
- modifier la façon dont les présidents des comités permanents sont élus (51 pour cent favorables ou très favorables),
- modifier les caméras dans la Chambre des communes pour qu'elles ne montrent pas uniquement la personne qui prend la parole (50 pour cent favorables ou très favorables),
- supprimer les séances du vendredi (67% en faveur, bien que les députés n'aient pas été d'accord sur la manière de mettre en œuvre le changement).

Les réformes qui ont obtenu la plus forte opposition sont celles consistant à :

- faire en sorte que le Président reconnaisse indépendamment les députés qui font des déclarations conformément à l'article 31 du Règlement plutôt que de dépendre d'une liste de députés fournie par les whips des partis (56 pour cent opposés ou fortement opposés),
- sélectionner les membres des comités permanents de chaque parti par vote secret de tous les membres de leur propre parti (49 pour cent opposés ou fortement opposés),

- introduire une deuxième chambre de débats à la Chambre des communes (48 pour cent opposés ou fortement opposés).

Les députés étaient uniformément divisés entre les quatre groupes interpartisans, à savoir :

- les réformateurs engagés, qui avaient tendance à soutenir un grand nombre ou la totalité des réformes,
- les opposants catégoriques aux réformes, qui avaient tendance à soutenir un petit nombre ou aucune des réformes,
- ceux dont l'opinion incluait les deux « côtés » du débat et qui étaient fortement favorables et opposés aux réformes,
- ceux qui étaient partagés sur les réformes en général.

Le taux élevé de réponses « indifférentes » et le désir d'avoir plus d'information sur une réforme peuvent suggérer une ouverture au changement.

Les réformes comme telles sont groupées en quatre grandes catégories : débats, affaires émanant des députés, comités et calendrier de la Chambre des communes.

DÉBATS

Ces cinq réformes visent à améliorer les débats en suscitant plus de spontanéité, de substance et de civilité. Par exemple, la dépendance moindre des députés aux aides écrites pendant les débats pourrait les dissuader de faire des déclarations préparées et mettre les députés au défi d'avoir de vraies discussions au lieu de répéter la ligne du parti. Le fait que le Président choisisse spontanément les députés—pendant la période de questions et pour les déclarations conformes à l'article 31 du Règlement⁹—au lieu de dépendre des listes fournies par les whips des partis—donnerait aux députés de l'arrière-ban plus d'occasions de participer et permettrait d'avoir des échanges plus organiques afin de demander des comptes au gouvernement.

Le fait que les caméras montrent davantage ce qui se passe à la Chambre permettrait au public de ne pas voir uniquement le député qui prend la parole et pourrait dissuader le chahut perturbateur ou offensif. Précisons que cette réforme a reçu l'accueil le plus favorable dans cette partie, soit 50 pour cent de soutien. En outre, l'introduction d'une deuxième chambre de débats, comme en Australie et en Grande-Bretagne, permettrait aux députés d'avoir plus de débats exploratoires, de faire l'essai de différentes procédures, de

DÉBATS

Le Président devrait limiter plus rigoureusement les moments où des aides écrites sont permises pendant les débats et la période de questions.



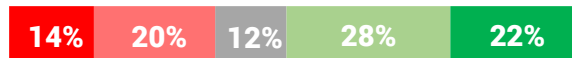
Pendant la période de questions, le Président devrait reconnaître d'une façon indépendante les députés qui prennent la parole, plutôt que de se fier à la liste fournie par les whips des partis.



Pendant les déclarations SO31 des députés, le Président devrait reconnaître d'une façon indépendante les députés qui prennent la parole, plutôt que de se fier à la liste fournie par les whips des partis.



On devrait permettre aux caméras dans la Chambre des communes de ne pas filmer que la personne qui parle, p. ex. grands angles ou caméras tournées vers ceux qui chahutent.



La Chambre des communes devrait introduire une deuxième chambre de débats, qui fonctionnerait en parallèle à la chambre principale et qui donnerait aux députés plus de temps et d'occasions pour débattre dans le cadre du registre officiel (Hansard). Il n'y aurait pas de vote dans cette chambre et aucun quorum ne serait nécessaire.



■ Tout à fait opposé(e) ■ Opposé(e) ■ Indifférent(e) ■ Favorable ■ Tout à fait favorable

Figure 6. Remarque : le point d'interrogation signifie qu'une proportion de députés plus grande qu'à l'accoutumée—au moins le double du nombre de députés—a indiqué vouloir plus d'information sur la réforme pour pouvoir répondre.

réduire le besoin de limiter les débats sur les projets de loi (clôture et temps alloué) et de rendre le processus législatif plus efficace.⁹

Il n'y a pas de solution miracle pour améliorer la qualité et l'efficacité des débats, et les députés ne s'entendent pas sur ce par quoi il faut commencer. Selon les commentaires fournis dans le sondage, certains députés semblaient peu emballés par la proposition d'une deuxième chambre parce qu'ils étaient très mécontents de l'état actuel des débats dans la première.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

La première des deux réformes des affaires émanant des députés offrirait aux députés de l'arrière-ban plus d'occasions de débattre et de voter pour leurs propres projets de loi et motions (non gouvernementaux). La deuxième

permettrait de repenser le système de tirage au sort—qui attribue au hasard un ordre selon lequel les projets de loi et motions émanant des députés sont

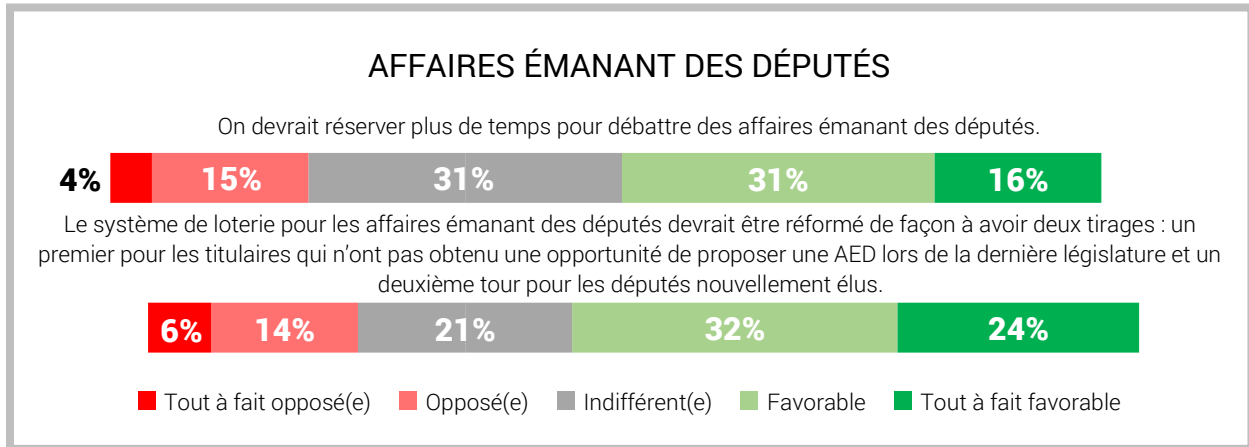


Figure 7

présentés—de sorte que ceux dont les projets de loi n'atteignent jamais le stade des débats auraient plus de chances lors des futurs tirages au sort.¹⁰ C'est peut-être parce que les députés considèrent généralement que les affaires émanant d'eux ont des enjeux moindres qu'ils abordent ces réformes avec peu de résistance. En fait, les changements apportés au tirage au sort des affaires émanant des députés sont ceux pour lesquels les répondants ont été le plus « indifférents » (31 pour cent). Après tout, les projets de loi et motions controversés ont peu de chances d'être adoptés, et les projets de loi émanant des députés ne peuvent obliger le gouvernement à dépenser de l'argent.

COMITÉS PERMANENTS

D'une façon générale, les députés mécontents de la performance du Parlement dans un domaine étaient aussi plus susceptibles de soutenir les réformes le visant, et vice versa. Mais bon nombre de ces députés qui étaient largement satisfaits des travaux des comités—et qui trouvaient les comités particulièrement efficaces—soutenaient aussi les réformes des comités mises de l'avant dans le sondage.

Deux réformes—l'élection des membres des comités permanents et des présidents par scrutin secret—ont été proposées pour accroître l'indépendance des députés.¹¹ Les bureaux des chefs de partis décident actuellement des députés de leur parti qui sont affectés à quels comités. Par conséquent, les affectations deviennent un outil dont se sert la direction du

parti pour imposer la discipline et punir les dissidents. Même si les présidents des comités sont techniquement élus par les membres de chaque comité, la direction du parti intervient encore dans le choix du président en faisant en sorte que le député qu'elle privilégie soit le seul qui accepte d'être nommé.¹² Les élections au scrutin secret présentant la liste de tous les membres des comités admissibles permettraient d'éliminer un éventuel contrôle du parti.

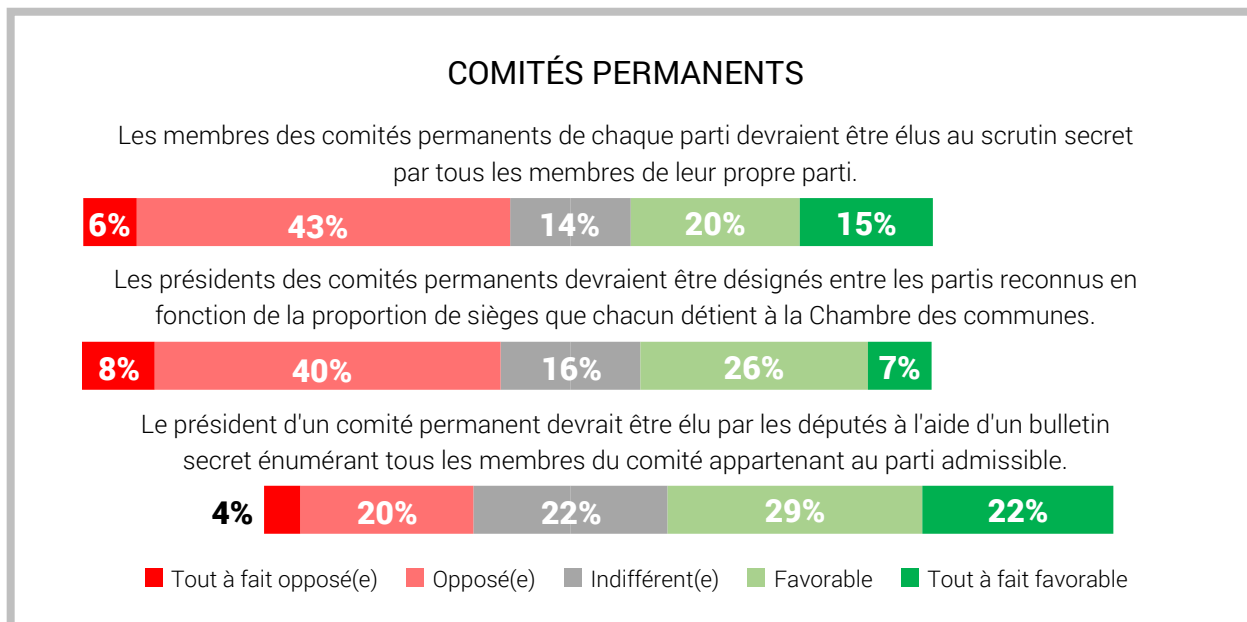


Figure 8

Le fait de changer les procédures d'affectation des présidents des comités aux partis reconnus en fonction de la proportion de sièges que chacun détient à la Chambre des communes permettrait aux partis plus petits de jouer un rôle accru dans la supervision des comités. Actuellement, seuls cinq des 24 comités permanents (ou 21 pour cent) sont dirigés par des députés qui ne sont pas membres du parti au pouvoir (et les cinq doivent tous être membres de l'opposition officielle). Au moment du sondage, les députés de tous les partis de l'opposition représentaient 46 pour cent de la Chambre.

L'élection au scrutin secret des présidents des comités permanents aura été la réforme la plus populaire *parmi tous les principaux partis* et montre que les députés souhaitent avoir plus de présidents des comités indépendants. Mais la réticence des députés à modifier les procédures pour élire aussi les membres des comités permanents indique qu'ils préfèrent pour l'instant que la direction de leur parti les choisisse plutôt que de dépendre des votes au scrutin secret des députés du caucus.

CALENDRIER DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

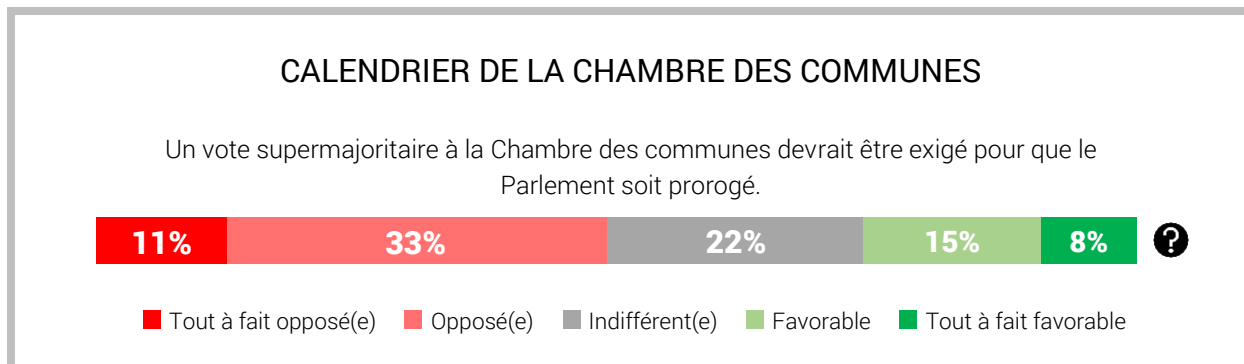


Figure 9. Remarque : le point d'interrogation signifie qu'une proportion de députés plus grande qu'à l'accoutumée—au moins le double du nombre de députés—a indiqué vouloir plus d'information sur la réforme pour pouvoir répondre.

La prorogation (qui clôture une session parlementaire) est généralement un aspect non controversé de la vie parlementaire. Mais ces dernières années, les recours fédéraux et provinciaux à la prorogation ont provoqué de sérieux débats sur le risque d'abus de la part du gouvernement.¹³ La première réforme sur le calendrier de la Chambre répond à cette préoccupation en exigeant un vote à la Chambre des communes, qui aurait besoin d'être soutenu par plus qu'une simple majorité de députés pour être adoptée.¹⁴ Cette réforme a été rejetée par 44 pour cent des députés et soutenue par seulement 23 pour cent d'entre eux, même si un nombre relativement élevé de députés ont indiqué avoir besoin de plus de renseignements.

Les séances du vendredi ont retenu davantage l'attention au Parlement, d'autant plus qu'il est question d'accorder une plus grande place aux familles.¹⁵ La modification du calendrier permettrait aux députés—surtout

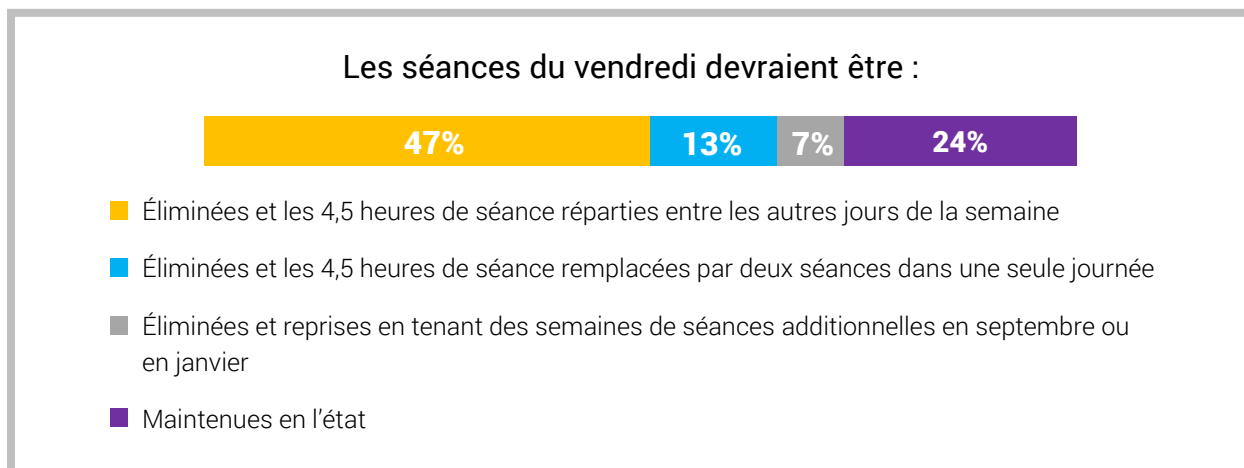


Figure 10

ceux de circonscriptions éloignées—d'aller dans leurs circonscriptions pour participer davantage à des événements locaux, d'être disponibles pendant les heures ouvrables du vendredi, et de passer du temps avec leur famille et leurs amis. La proposition de supprimer les séances du vendredi et de rattraper ce temps les autres jours de la semaine ou en ajoutant des semaines pendant l'année semble être très bien accueillie, surtout par les députés du parti au pouvoir. Les membres des principaux partis de l'opposition sont ceux qui s'y opposent le plus, 50 pour cent d'entre eux étant contre l'idée d'apporter des changements aux séances du vendredi.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

De toute évidence, les députés pensent qu'il y a moyen d'améliorer la performance générale de la Chambre des communes. Mais par où commencer? Il faut établir la priorité des réformes visant à améliorer la qualité des débats à la Chambre, les députés de tout le spectre politique ayant indiqué qu'il s'agit de l'aspect le plus dégradé des Communes. Le Centre Samara pour la démocratie a fait plusieurs recommandations pour réformer les débats dans son rapport de 2017 intitulé « [Personne n'écoute](#) », dont certaines qui n'ont pas été testées dans le sondage.

Le sondage a toutefois montré que de nombreuses réformes axées sur les débats et incluses dans l'étude (**figure 6**) ne sont pas largement soutenues par les députés de tous les partis. Il faudra sans doute, pour que ces réformes soient adoptées, effectuer un important travail en amont pour bâtir un consensus entre tous les partis. Cela contraste avec les réformes qui ont reçu un soutien modeste et multipartisan à ce stade, notamment un processus différent pour élire les présidents des comités. Le fait de commencer par cueillir les fruits les plus bas est aussi une approche viable.

La quête d'une réforme parlementaire, quelle qu'elle soit, est un acte d'équilibre. Comme un soutien interpartisan est nécessaire pour la légitimité et la durabilité à long terme des changements, les réformes doivent être envisagées avec la coopération et la confiance de tous les partis. Bien que ce soit difficile, le Parlement peut commencer par piloter une idée avant de s'y engager pleinement.¹⁶

Au final, les changements relèvent des députés qui siègent. Les résultats de ce sondage devraient amener à réfléchir—au sein des groupes interpartis comme le caucus multipartite pour la démocratie ou au sein des caucus de chaque parti. Les députés des différents partis doivent se réunir pour parler de la Chambre qu'ils ont bâtie et veulent avoir, et pour paver la voie de l'avenir.

MÉTHODOLOGIE

- Les questions sur la réforme ont été choisies à partir des suggestions des membres du caucus multipartite pour la démocratie.
- Tous les députés qui siégeaient en date du 15 mai 2018 ont reçu le sondage. Des copies papier ont été envoyées par la poste à leurs bureaux à la Chambre des communes et par courriel à leurs comptes généraux.
- Les députés ont reçu plusieurs rappels—à raison d'un à chacun de leurs comptes A1, A2 et généraux.
- Le sondage était anonyme, disponible en français et en anglais, et pouvait être rempli en ligne ou retourné par la poste.
- Il a fallu en moyenne huit minutes pour y répondre.
- Un article a été publié en juin dans le Hill Times pour attirer l'attention des députés sur le sondage, mais c'est impossible de dire combien étaient au courant de son existence.
- Il y a eu quelques appels de suivi, des démarches indépendantes de certains députés auprès de leurs collègues, une sensibilisation sur les réseaux sociaux et des rencontres en personne pour inciter les députés à participer d'ici à la fin du sondage le 22 juin, soit environ six semaines après qu'ils y ont eu accès.
- Les réponses tardives ont été acceptées jusqu'à la fin juin.
- Les sondages remplis à moins du tiers ont toutefois été retirés du décompte final; sur les 100 participants restants, certains ont parfois sauté une question (ou, dans quelques cas, une page).
- Le taux de 100 participants a été supérieur à celui de sondages similaires menés auprès des parlementaires.
- Les graphiques illustrant le soutien des députés à l'égard des réformes incluent cinq des options proposées dans le sondage—tout à fait opposé(e), opposé(e), indifférent, favorables, tout à fait favorables, mais excluent les réponses où les participants disaient avoir besoin de plus d'information. C'est pourquoi les totaux n'arrivent pas à 100 pour cent. Le nombre de réponses de participants disant « avoir besoin de plus d'information » n'a pas dépassé 4 pour cent pour chaque question, sauf en ce qui concerne la deuxième chambre de débats et le vote supermajoritaire pour la prorogation (7 et 10 pour cent, respectivement).

- Les résultats du sondage et les commentaires des députés sont disponibles en format CVC et données SPSS, avec le guide de codage, à samaracanada.com/fr/sondage-2018-des-deputes-federaux.
- Veuillez communiquer avec Michael Morden, directeur de la recherche, à mike.morden@samaracanada.com pour toute question sur le sondage ou les données.

REMERCIEMENTS

Nous remercions les 100 députés qui ont répondu au sondage et partagé leurs perspectives avec nous.

Ce sondage a pu être mené grâce au soutien généreux des nombreux donateurs et fondations qui ont investi dans l'étude proactive menée en personne par le Centre Samara pour la démocratie. Nous tenons à remercier tout particulièrement Carl Turkstra, fondateur de la fondation Your Canada, Your Constitution, ainsi que Torrance et Andrée Wylie—qui sont restés convaincus, comme nous, que les institutions démocratiques du Canada peuvent être renforcées.

NOTES

¹ Le Centre Samara pour la démocratie remercie sincèrement Andrew Merrell, un ancien stagiaire parlementaire, qui a recruté beaucoup de participants en distribuant le sondage en personne. Nous tenons aussi à exprimer notre reconnaissance pour le rôle consultatif qu'ont joué les députés Michael Chong, Kennedy Stewart, Anita Vandenberg, Daniel Blaikie, Bruce Stanton et Erin O'Toole en fournissant de la rétroinformation sur le contenu et la conception du sondage, en encourageant la participation au sondage ou en donnant leur point de vue sur les résultats. Merci également à Paul E. J. Thomas pour ses commentaires sur le contenu du sondage.

² Michael Morden, Ryan van den Berg et Mackenzie Grisdale, [Personne n'écoute : l'incivilité pendant la 42^e législature et comment y remédier](#) (Toronto : Samara Canada, 2017).

³ Le caucus multipartite pour la démocratie est un groupe de députés qui œuvre à promouvoir une démocratie saine au Canada et ailleurs dans le monde. Nous aimerions le remercier pour sa contribution au sondage, notamment ses suggestions à propos des réformes à inclure et son aide pour inciter les députés à participer.

⁴ Michael Chong, Scott Simms et Kennedy Stewart, dir., *Turning Parliament Inside Out: Practical Ideas for Reforming Canada's Democracy* (Madeira Park (C.-B.) : Douglas & McIntyre Ltd., 2017).

⁵ Pour obtenir une explication sur la façon dont les réformes ont été sélectionnées pour figurer dans le sondage, voir la section Méthodologie.

⁶ Michael Morden, Jane Hilderman et Kendall Anderson, [Laisser tomber le scénario : la législature doit redynamiser la démocratie représentative](#) (Toronto : le Centre Samara pour la démocratie, 2018), 18-25.

⁷ Voir, par exemple, Bibliothèque du Parlement, *Le Parlement selon nos vœux* (décembre 2003); Bureau du Conseil privé, [Éthique, responsabilité, imputabilité : plan d'action pour la réforme démocratique](#) (4 février 2004);

Thomas S. Axworthy, « [Everything Old is New Again: Observations on Parliamentary Reform](#) », *Université Queen's : Centre d'études sur la démocratie* (avril 2008).

⁸ L'article 31 du Règlement de la Chambre des communes énonce les déclarations des députés. Ces déclarations permettent à certains députés (ceux qui ne font pas partie du Cabinet) de prendre la parole pendant une minute maximum.

⁹ Voir Bruce Stanton, « Une chambre parallèle pour la Chambre des communes du Canada? », *Revue parlementaire canadienne*, vol. 41, n° 2 (été 2018). <http://www.revparcan.ca/fr/vol-41-no2-une-chambre-parallele-pour-la-chambre-des-communes/>

¹⁰ Pour voir une discussion sur la procédure et les mérites des projets de loi émanant des députés, voir « Laisser tomber le scénario », pages 26-32.

¹¹ Michael Chong, « Rebalancing Power in Ottawa: Committee Reform », in *Turning Parliament Inside Out*, 80-97.

¹² Voir « Laisser tomber le scénario », en particulier les pages 18-25, pour une discussion plus poussée sur les comités.

¹³ Pour une discussion plus poussée sur les procédures liées à la prorogation, voir Stewart Press, [Samara Explains: Proroguing Parliament](#) (Toronto : Samara Canada, 2018).

¹⁴ Elizabeth May, « Westminster Parliamentary Democracy: Where Some MPs are more Equal than Others » dans *Turning Parliament Inside Out*, 15-35.

¹⁵ Anita Vandenberg, « Breaking the Parliamentary Glass Ceiling » dans *Turning Parliament Inside Out*, 102-124.

¹⁶ Par exemple, le groupe consultatif de la Chambre des communes sur le financement et la surveillance des hauts fonctionnaires du Parlement a été mis sur pied en automne 2005 et était à l'origine un projet pilote de deux ans. Les autres législatures ont apporté des changements et ont ensuite passé en revue leur réussite; le R.-U. a notamment établi des « exposés des motifs » pour les modifications apportées aux projets de loi.

DATE DE PARUTION : 26 septembre 2018

Copyright © Le Centre Samara pour la démocratie 2018

CITATION : Adelina Petit-Vouriot, Jane Hilderman, et Michael Morden, 2018. "Sondage 2018 des députés fédéraux : Évaluation de la Chambre des communes et des choix de réforme". Toronto : Le Centre Samara pour la démocratie.

RECHERCHE ET ANALYSE DES DONNÉES : Adelina Petit-Vouriot

RÉVISION : Allison Smith

CONCEPTION : José Ramón Martí




TRADUCTION : Françoise Orvoine

Le Centre Samara pour la démocratie est un organisme de bienfaisance non partisan qui s'emploie à renforcer la démocratie au Canada en la rendant plus accessible, réactive et inclusive. Le Centre Samara produit des études basées sur l'action—ainsi que des outils et des ressources pour les citoyens actifs et les leaders publics—pour inciter les Canadiens à s'impliquer dans leur démocratie.

Pour en savoir davantage sur le travail de le Centre Samara ou pour faire un don afin de soutenir nos études, visitez www.samaracanada.com/fr ou appelez-nous au 416-960-7926.



33, avenue Prince Arthur, Toronto (Ontario) M5R 1B2
416-960-7926 | info@samaracanada.com

 @SamaraCDA  SamaraCanada  @SamaraCDA